

# Le suivi de la construction

## En Pays-de-la-Loire

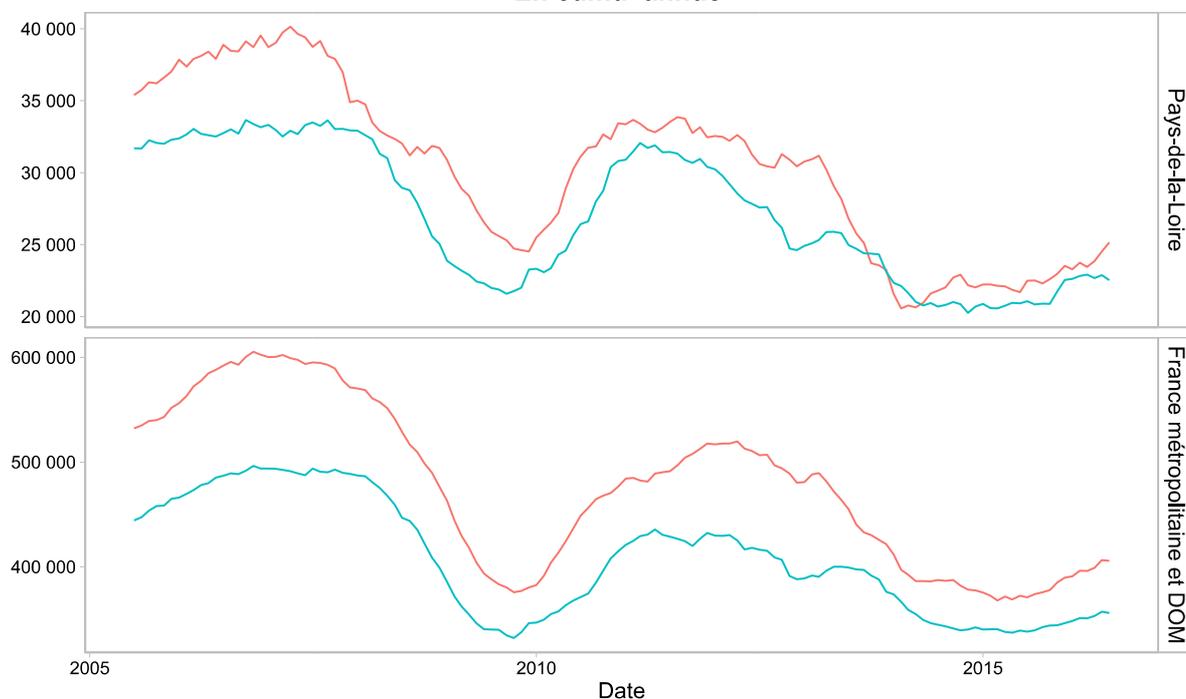
### Juin 2016 : Premier signe de reprise de la construction en Mayenne

Entre juillet 2015 et juin 2016, 22 500 logements ont été mis en chantier sur la région, soit une hausse de 7,7 % sur un an et une augmentation bien plus forte qu'au niveau national (+4,9%). Ce différentiel s'explique par le marché des maisons individuelles : alors que l'augmentation des mises en chantier n'est portée que par le collectif au niveau national, sur la région Pays de la Loire (dont le parc de logement est déjà très tourné vers la maison individuelle), la croissance des mises en chantier de logements individuels est quasiment le double de celle des logements collectifs sur les 12 derniers mois. Cette hausse cache de fortes divergences entre départements : très dynamique en Maine et Loire, en Sarthe et en Vendée, ces mises en chantier restent en baisse en Mayenne et stagnent en Loire Atlantique.

Entre juillet 2015 et juin 2016, 25 200 logements ont été autorisés sur la région, une hausse de 15,9 % sur un an (+8,9 % au niveau national). Cette hausse s'observe pour l'ensemble des départements, y compris la Mayenne où l'on observe ainsi un premier signe de reprise.

La région est le 6ème marché de France pour le nombre d'autorisations et de mises en chantier, et respectivement 4ème et 5ème en terme de croissance de ces deux indicateurs.

Logements autorisés et commencés  
En cumul annuel



— Logements autorisés — Logements commencés

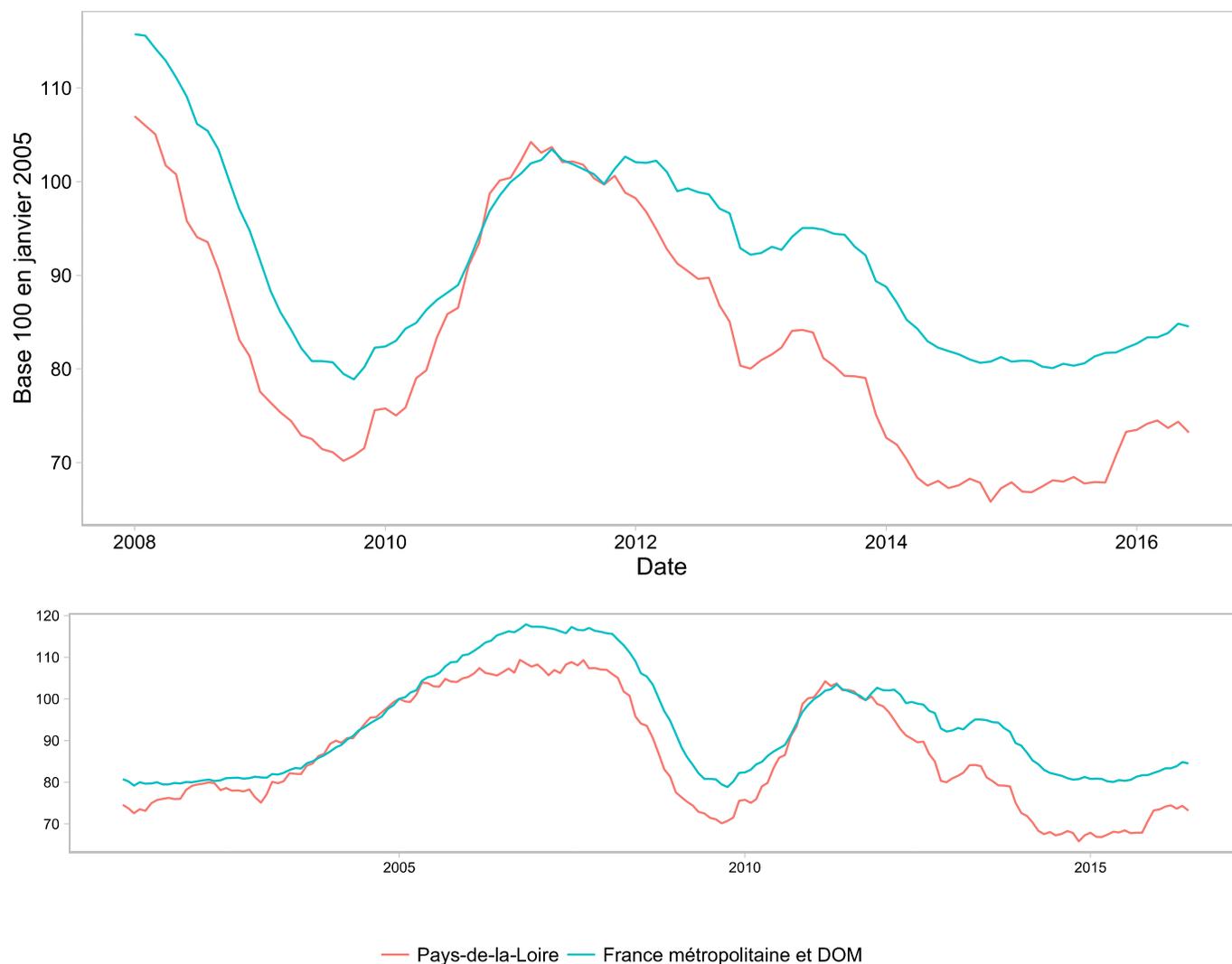
Source : Sitadel, estimations à fin juin 2016

## Hausse de 7,7 % des mises en chantier sur la région

Entre juillet 2015 et juin 2016, 22 500 logements ont été mis en chantier en Pays-de-la-Loire, un chiffre en forte hausse par rapport aux 12 mois précédents (+7,7 %). Les mises en chantier augmentent également au niveau national (+4,9 %).

Entre juillet 2015 et juin 2016 la région concentre 6,3 % de la construction nationale. Les Pays de la Loire représentent ainsi le 6<sup>ème</sup> marché national suivant la nouvelle carte des régions, et la 5ème en terme de taux de croissance derrière l'Île de France (+25,5 %), la Corse (+25,4 %), et la Bretagne (+9,9%) et Provence-Alpes-Côte-d'Azur (+9,7 %).

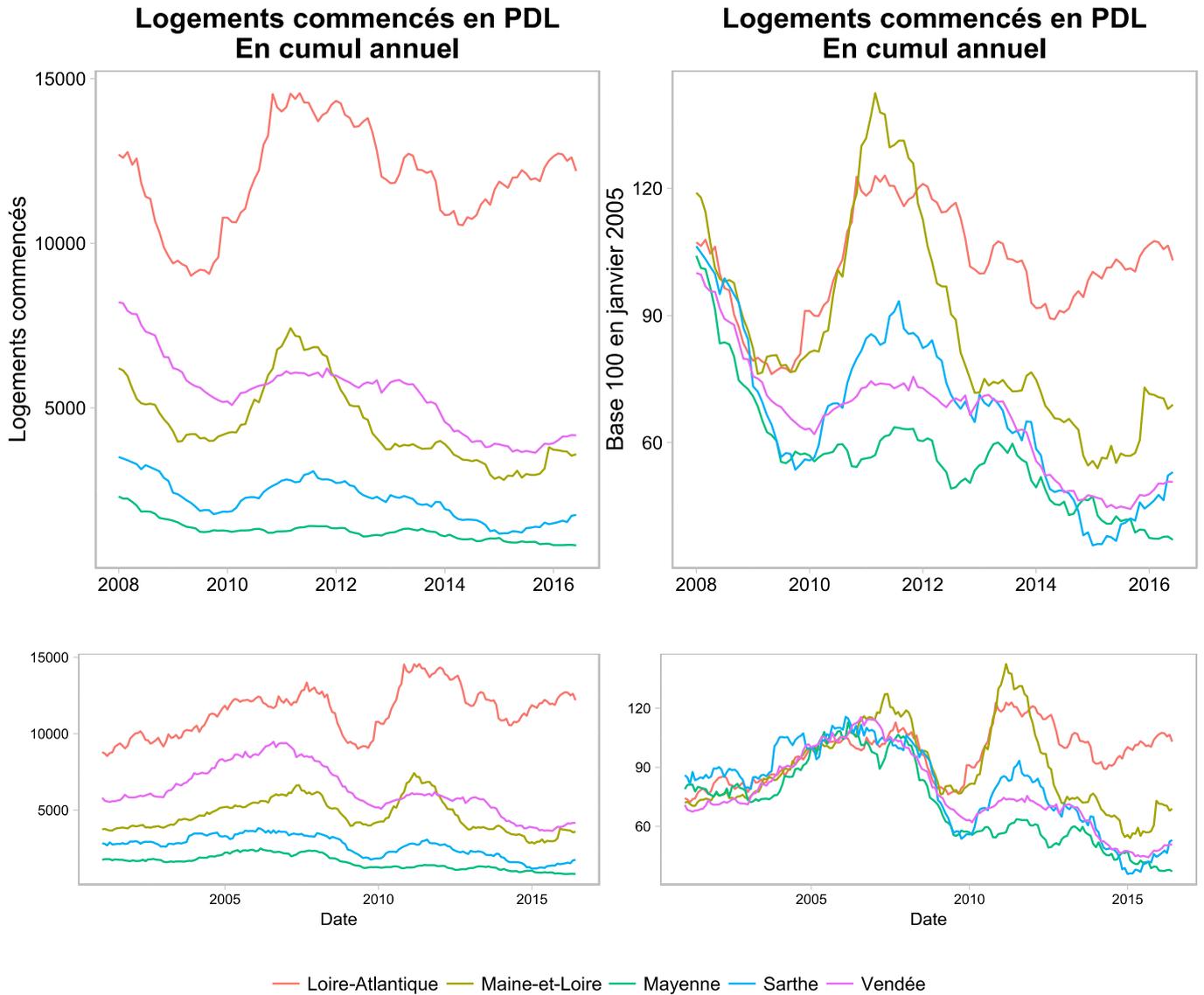
### Logements commencés En cumul annuel



Source : Sitadel, estimations à fin juin 2016

## Une augmentation des mises en chantier portée par le Maine et loire, la Sarthe et la Vendée

Entre juillet 2015 et juin 2016, la croissance du nombre de mises en chantier a été portée par la Sarthe (+44,2 %), le Maine et Loire (+24,9 %) et la Vendée (+13,9 %). Dans le même temps, la Loire-Atlantique a enregistré 12 200 mises en chantier, soit autant qu'un an auparavant, et les mises en chantier baissent de plus de 13 % en Mayenne.

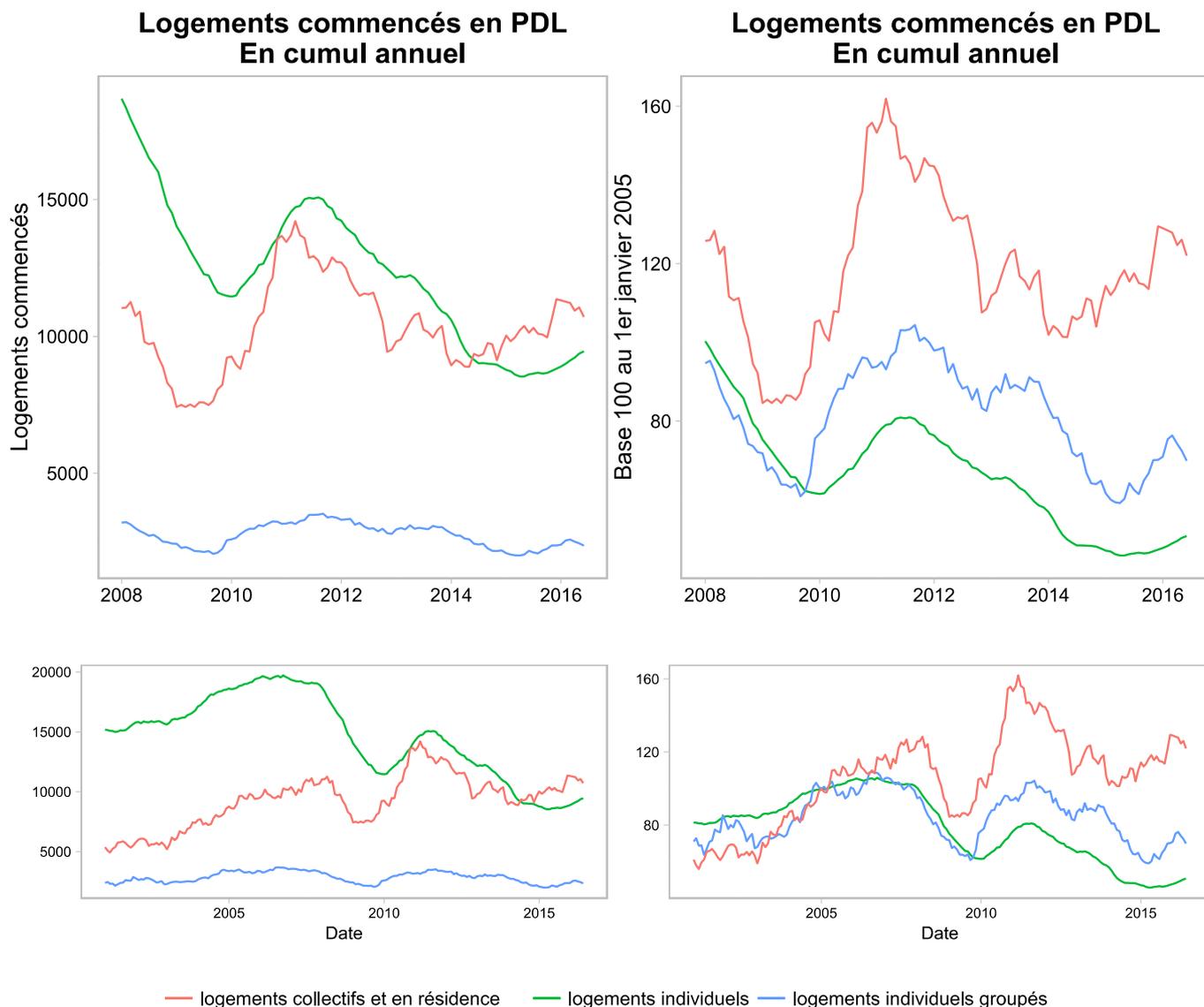


Source : Sitadel, estimations à fin juin 2016

## Une croissance dans l'individuel qui explique le différentiel de dynamisme avec le reste de la France

Entre juillet 2015 et juin 2016, 10 700 logements collectifs et en résidences ont été mis en chantier. Ces logements progressent de 5,7 % par rapport aux 12 mois précédents.

Le nombre de logements individuels purs commencés augmente de 9,8 %. Cette forte croissance des mises en chantier de logements individuels ne s'observe pas du tout au niveau national, et cette différence explique entièrement le plus fort dynamisme de la région sur les mises en chantier.



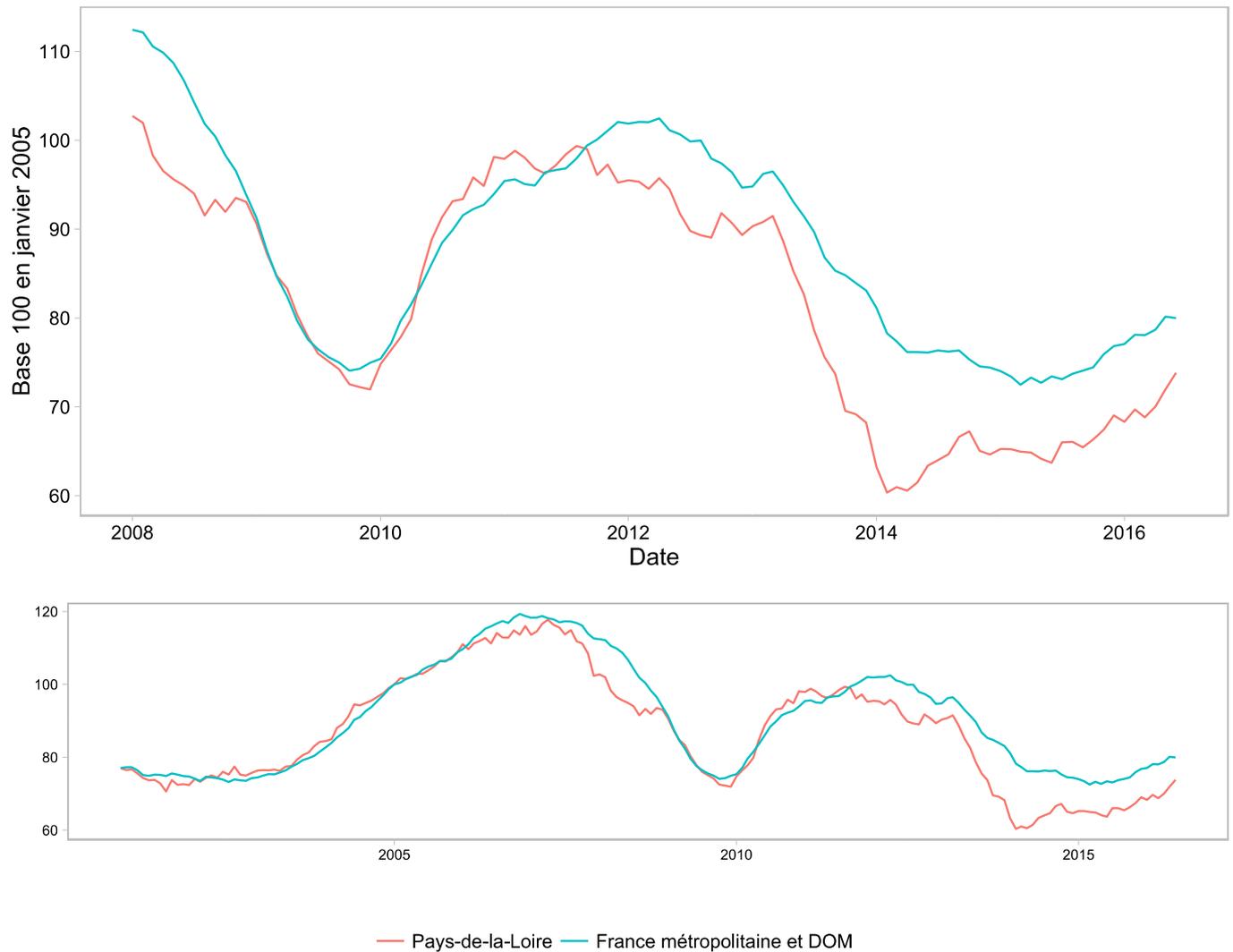
Source : Sitadel, estimations à fin juin 2016

## Des autorisations en hausse de 15,9 %

Entre juillet 2015 et juin 2016, 25 200 logements ont été autorisés en Pays-de-la-Loire, un chiffre en hausse de 15,9 % sur 12 mois. Dans le même temps, les autorisations augmentent de 8,9 % au niveau national.

Entre juillet 2015 et juin 2016, la région concentre 6,2 % de la construction nationale. Les Pays de la Loire représentent ainsi le 6<sup>ème</sup> marché national suivant la nouvelle carte des régions, et la 4<sup>ème</sup> en terme de taux de croissance derrière la Corse (+100,1 %), l'Île de France (+25,5 %) et la Bretagne (+23,8 %).

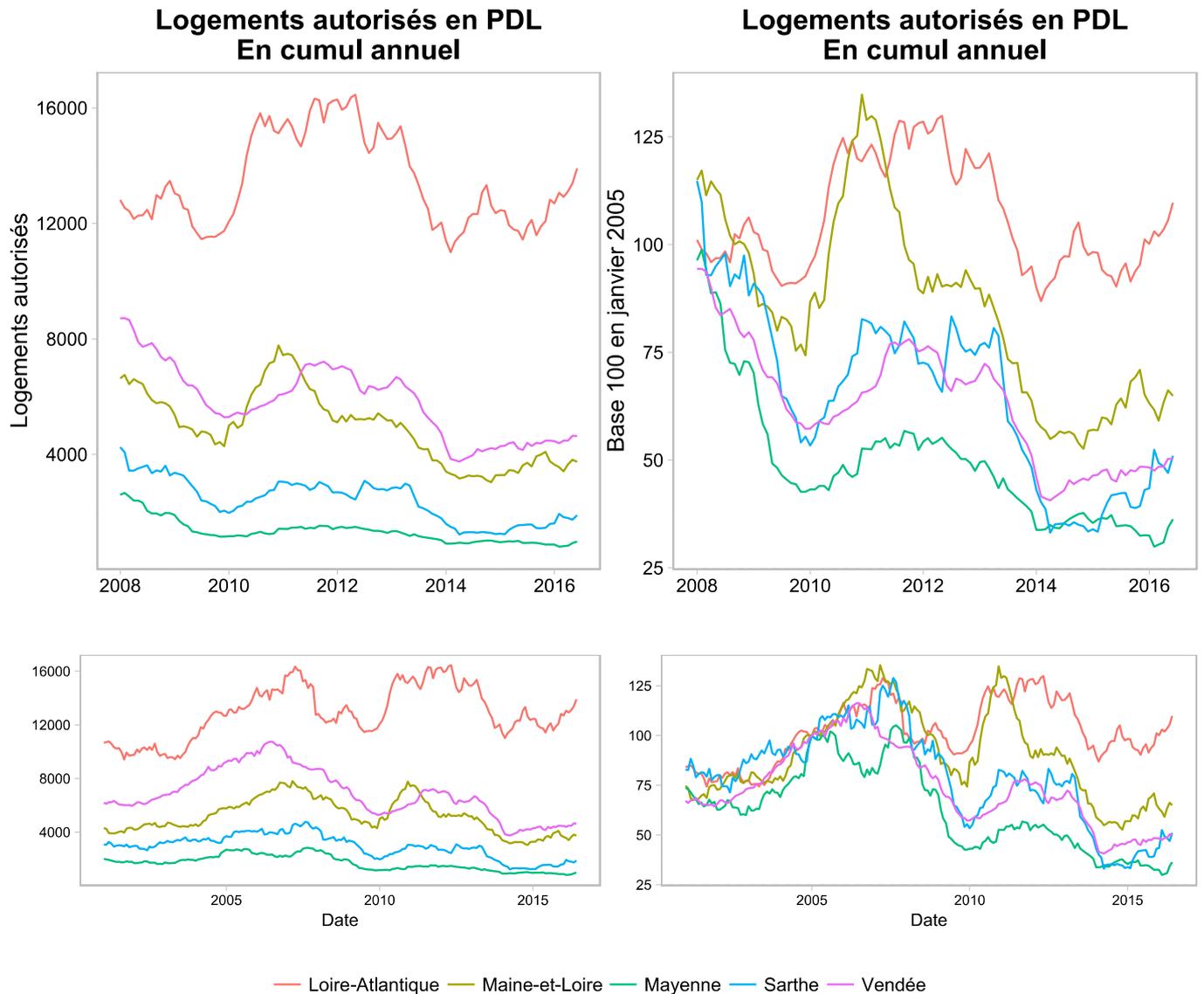
### Logements autorisés En cumul annuel



Source : Sitadel, estimations à fin juin 2016

## Un nombre d'autorisations en hausse sur l'ensemble des départements

Tous les départements connaissent une augmentation des autorisations. C'est le premier signe de reprise en Mayenne (+4,8%) qui jusqu'à maintenant était resté à l'écart. Les hausses les plus notables s'observent en Loire Atlantique (+21,6 %) et en Sarthe (+21,3%).



Source : Sítadel, estimations à fin juin 2016

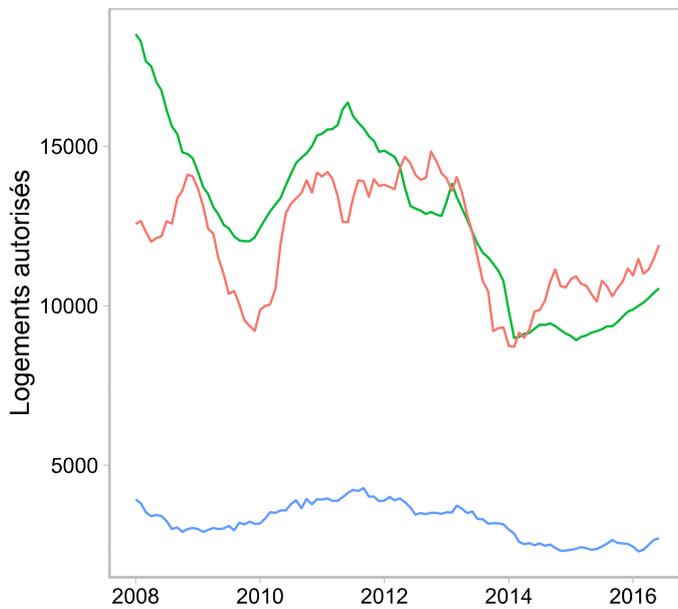
## Une hausse des autorisations pour tous les types de logements

Alors que la construction de logements individuels avait plus subi la crise que celle de logements collectifs, et que l'amorce de reprise était uniquement portée par le collectif en 2015, sur les 12 derniers mois on constate un plus fort dynamisme sur l'individuel :

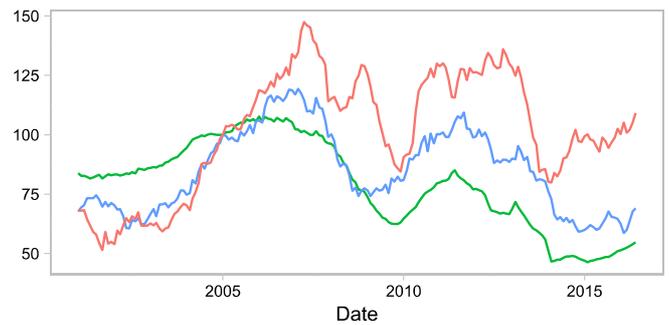
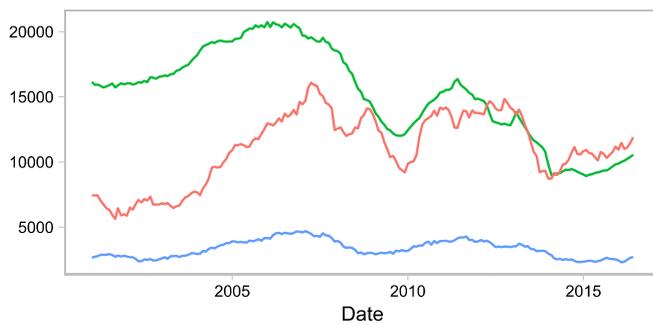
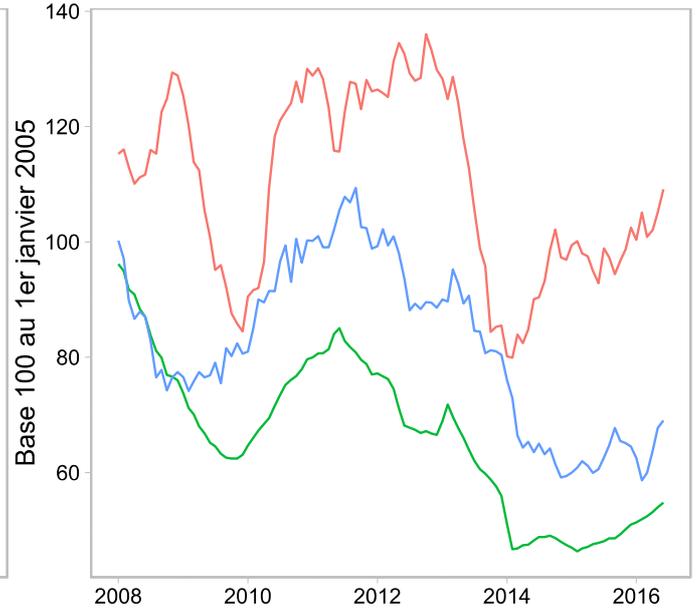
Entre juillet 2015 et juin 2016, 10 500 permis pour des logements individuels ont été autorisés, soit une hausse de 14,6 %.

11 900 logements collectifs et en résidences ont été autorisés en Pays-de-la-Loire, en augmentation de 17,5 % sur 12 mois.

**Logements autorisés en PDL  
En cumul annuel**



**Logements autorisés en PDL  
En cumul annuel**



— logements collectifs et en résidence — logements individuels — logements individuels groupés

Source : Sitadel, estimations à fin juin 2016

## Données de cadrage

	Autorisations		Mises en chantier	
	De juillet 2015 à juin 2016	Evolution sur 12 mois (en %)	De juillet 2015 à juin 2016	Evolution sur 12 mois (en %)
Loire-Atlantique	13900	21,6	12200	-0,2
Maine-et-Loire	3700	3,3	3600	24,9
Mayenne	1000	4,8	800	-13,1
Sarthe	1900	21,3	1800	44,2
Vendée	4600	11,6	4200	13,9
<b>Pays de la Loire</b>	<b>25200</b>	<b>15,9</b>	<b>22500</b>	<b>7,7</b>
Logements individuels	10500	14,6	9500	9,8
Logements individuels groupés	2700	14	2400	8,8
Logements collectifs & en résidence	11900	17,5	10700	5,7
<b>France métropolitaine et DOM</b>	<b>405700</b>	<b>8,9</b>	<b>355800</b>	<b>4,9</b>
Logements individuels	115800	4,2	102900	2
Logements individuels groupés	46100	4,5	36400	-1,6
Logements collectifs & en résidence	243900	12,3	216400	7,6
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	23600	3,1	20600	-6,3
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	39300	4	35600	5
Auvergne-Rhône-Alpes	52200	1,4	47600	-3,4
Bourgogne-Franche-Comté	9900	0	9400	6,6
Bretagne	22700	23,8	20100	9,9
Centre-Val de Loire	9700	-10	9600	2,1
Corse	7400	100,1	3800	25,4
Île-de-France	78300	25,5	67700	25,5
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	45700	5,9	40400	7,7
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	20800	-9	18500	-20
Normandie	16500	8,8	14000	0,2
<b>Pays de la Loire</b>	<b>25200</b>	<b>15,9</b>	<b>22500</b>	<b>7,7</b>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	40400	11,1	32500	9,7
DOM	14200	-11,7	13500	-11,8

Source : Sítadel, estimations à fin juin 2016, arrondis à la centaine pour les niveaux, calcul sur niveaux exactes pour les évolutions.

## Pour en savoir plus

**La conjoncture nationale sur la construction de logements :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/logement-construction/s/construction-logements.html>

**La conjoncture nationale sur la construction de locaux :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/logement-construction/s/locaux-non-residentiels.html>

**Données détaillées nationales sur le logement :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/r/sitdel2-donnees-detaillees-logements.html>

**Données détaillées nationales sur les locaux :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/r/sitdel2-donnees-detaillees-locaux.html>

**L'analyse structurelle de la construction de logements en Pays de la Loire :**

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/publication-structurelle-sur-les-a2879.html>

**L'analyse structurelle de la construction de locaux en Pays de la Loire :**

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/publication-structurelle-sur-les-a2878.html>

## La source SITADEL

### Application du droit des sols

Tout pétitionnaire projetant une construction neuve ou la transformation d'une construction nécessitant une autorisation, doit remplir un formulaire relatif à son projet et le transmettre à la mairie de la commune de localisation des travaux.

Selon la nature des travaux, le document d'urbanisme sera :

- un permis de construire (PC),
- un permis d'aménager (PA),
- une déclaration préalable (DP).

La demande de permis est traitée par les services instructeurs de la commune, de la communauté de communes ou par les services instructeurs des directions départementales des territoires (et de la mer) pour les collectivités n'ayant pas délégation de compétence.

### La base de données SITADEL

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier. Elles remplacent les données en date de prise en compte qui étaient utilisées jusqu'en 2014 pour le suivi de la conjoncture.

Pour en savoir plus sur l'impact de ce changement sur la région Pays-de-la-Loire, consultez la note « **Un nouveau suivi statistique de la conjoncture construction sur les Pays de la Loire** » sur le site de la DREAL Pays-de-la-Loire, [www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr), rubrique « Connaissance et évaluation » / « Études et publications » / « Marché du logement ».

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

Service connaissance des  
territoires et évaluations

5, rue Françoise Giroud  
CS 16326  
44263 NANTES cedex22  
Tél : 02 72 74 73 00

#### Rédaction et mise en forme :

Maëli THEULIERE  
[maeli.theuliere@developpement-durable.gouv.fr](mailto:maeli.theuliere@developpement-durable.gouv.fr)

**Directrice de publication :**  
Annick Bonneville

**ISSN : 2109-0025**